



CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA
COMMUNICATION

Votation fédérale du 11 mars 2007

Succès du quatrième essai pilote de vote électronique lors d'un scrutin fédéral

La chancellerie d'Etat communique:

A l'occasion de la votation fédérale du 11 mars 2007, 1.538 électrices et électeurs neuchâtelois ont choisi de voter par internet sur les 3.757 personnes en ayant la possibilité, ce qui représente 2,5% du total des votes exprimés dans le canton de Neuchâtel. Tous les votes ont été déclarés valides et la chancellerie d'Etat se réjouit que ce quatrième essai de vote électronique dans le cadre d'une votation fédérale se soit déroulé avec succès.

A noter que la population neuchâteloise a accepté à une faible majorité de 51,35% l'initiative populaire "Pour une caisse maladie unique et sociale". Le taux de participation à ce scrutin populaire s'élève à 57,55%. Le OUI l'emporte dans les trois villes, les districts de Boudry, du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers s'étant prononcés en faveur du NON.

Il s'agit du quatrième essai pilote de vote électronique mené dans le canton de Neuchâtel dans le cadre d'une votation fédérale après les scrutins populaires du 26 novembre 2006, des 27 novembre et 25 septembre 2005. A noter qu'un test de vote électronique s'est également tenu à l'occasion du premier tour de l'élection complémentaire au Conseil des Etats du 30 octobre 2005.

Pour rappel, 1.311 électrices et électeurs ont voté par internet le 26 novembre 2006 (2,5% des votes exprimés), 1.345 le 27 novembre 2005 (2,5%) et 1.178 (1,85%) le 25 septembre 2005 ; à chaque fois, tous les votes ont été déclarés valides. Le premier tour de l'élection complémentaire au Conseil des Etats du 30 octobre 2005 a quant à lui réuni 1.194 votants par internet (2,6%).

A ce jour, au total, ce sont quelque 4.200 contrats d'utilisation du Guichet unique qui ont été conclus par des personnes privées.

Pour de plus amples renseignements :

Séverine Despland, secrétaire générale de la Chancellerie d'Etat, ce jour jusqu'à 14h30, tél. 032 889 40 03.

- **Retrouvez le détail des résultats de la votation fédérale du 11 mars sur www.ne.ch/vote**

Neuchâtel, le 11 mars 2007